

# Mission CES

## Las Vegas – U.S.A

**09 – 12 Janvier 2018**



# LAS VEGAS

JAN 9-12 2018

**Date limite d'inscription : 16 Octobre 2017**

*La clôture des inscriptions peut intervenir avant cette date, dès l'atteinte du quota des inscriptions (9 participants)*

### Votre conseiller

**Clément LEPERT – CCI BOURGOGNE FRANCHE-COMTE**

Tél : 03 80 60 40 69

Email : [c.lepert@bfc.cci.fr](mailto:c.lepert@bfc.cci.fr)



**RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE**





## MISSION CES – Las Vegas 09 au 12 Janvier 2018



La CCI Bourgogne Franche-Comté, en association avec le réseau Entreprise Europe, Bourgogne Franche-Comté Numérique & le cluster GA2B proposent aux entreprises du numérique et du bâtiment de demain une **mission de prospection au C.E.S. 2018** (Consumer Electronic Show) de Las Vegas.

### LE SALON:

Plus d'informations sur le salon :

<https://www.ces.tech/>

Les 20 catégories de produits :



 3D Printing	 Accessibility	 Augmented Reality	 Autonomous Vehicles
 Cyber & Personal Security	 Drones	 eCommerce	 Education & Technology
 Enterprise Solutions	 Eureka Park™	 Family & Technology	 Fitness & Technology
 Gaming & Virtual Reality	 Global Technology	 Health & Wellness	 iProducts
 Kids & Technology	 Robotics	 Smart Home	 Sports Tech
 University Innovations	 Wearables		

Ce salon étant vaste, diversifié et complexe, situé dans un pays difficilement abordable pour des petites entreprises, il est **IMPERATIF** de le préparer en amont.

Notre offre est donc ALL INCLUSIVE, comprenant coaching, logistique et informations nécessaires à votre entreprise pour tirer le meilleur retour sur investissements.



# Préparez & Optimisez votre participation !

## **PRESTATIONS PROPOSEES** (communes à tous les participants) :

- Diagnostic (obligatoire) & cahier des charges de l'entreprise réalisé par CCI Bourgogne Franche-Comté : structuration du projet / de votre offre, les objectifs de la présence.
- Réunion de préparation préalable en novembre (témoignages d'entreprises – préparation de la visite – entretiens individuels)
- **Coaching personnalisé** (création d'un profil de présentation de votre projet ou savoir-faire en anglais + apprendre à pitcher) : mettre en place les messages-clés
- Visite personnalisée du salon par thématique (Prise de rendez-vous VIP sur les stands)
- Prise en charge de la logistique (**4 nuits d'hôtels, vols A/R, billets d'entrée**)
- Dîner d'accueil avec les entreprises de la région Est
- Réunion retour d'expérience post événement



## **OPTIONS** (cumulables) :

### 1. Un accompagnement « **VEILLE** » par *Xavier Dalloz Consulting*, comprenant :

- En **amont du salon** : rapport de pré-visite (400 pages) sur les tendances et technologies à NE PAS MANQUER sur le salon
- **Pendant** le salon : cocktail de débriefing / networking avec la délégation France
- **Pendant** le salon : **briefing** du matin au petit déjeuner
- **Pendant** le salon : déjeuner de groupe au buffet VIP avec les acteurs français
- **Après** le salon : un **rapport** sous la forme d'un PowerPoint qui mettra en perspective les principales innovations qui auront marqué le CES 2018 complété par un débriefing de la Mission CES 2018 organisé début février 2018



### 2. Un accompagnement « **BUSINESS & INVESTISSEURS** » par *CCI International*

- **RDV D'AFFAIRES en amont du salon** (du 07 au 11 Janvier) avec investisseurs & potentiels partenaires business, voir : <https://www.b2match.eu/eaec-ces2018>
- Accès à des conférences et **DONNEURS D'ORDRES** internationaux (EDF, Faurecia, Bouygues, LG Electronics, Sony, Huawei....)
- Publication de votre profil en anglais auprès des donneurs d'ordres
- Traduction lors des entretiens B2B sur le salon ou lors des RDV



### 3. **NOUVEAUTE** : option « **PITCH** » vidéo en français et en anglais pendant le CES (montant à confirmer).





**MISSION CES – Las Vegas**  
**09 au 12 Janvier 2018**



**BULLETIN D'INSCRIPTION**

À retourner par fax ou mail, et original à envoyer par courrier **avant le 16 Octobre 2017** :

CCI Bourgogne Franche-Comté / Clément LEPERT

Place des Nations Unies - 21000 DIJON

Fax : 03 80 60 40 21 – [c.lepert@bfc.cci.fr](mailto:c.lepert@bfc.cci.fr)

Raison sociale .....

Adresse .....

CP..... Ville .....

Tél ..... E-mail .....

Nom / Prénom : .....

Numéro de portable .....

**COUT DE LA MISSION :**

**Prix MISSION hors options avec subvention Région\* : 1950 € HT**

soit 2340 € TTC – coût réel hors subvention 4 680 € TTC

→ Incluant les prestations de la partie commune à toutes les entreprises (page précédente)

**OPTIONS (cumulables) :**

Accompagnement « **VEILLE** » par *Xavier Dalloz Consulting* – supplément de **500 € H.T.**  
soit 600€ T.T.C

Accompagnement « **BUSINESS & INVESTISSEURS** » par *CCI International* – supplément **370 € H.T.**  
soit 444€ T.T.C

Je suis intéressé par l'option « **PITCH** », merci de me contacter à ce sujet. (montant à confirmer)

→ Descriptifs des services options à la page précédente.

*\*sous réserve que l'entreprise respecte les critères d'éligibilité imposés par le conseil régional de Bourgogne Franche-Comté.*

*Vous pouvez intégrer ou solliciter l'Assurance Prospection Coface qui couvre **65 % des frais** engagés par l'entreprise (sous réserve d'éligibilité).*

**Merci de joindre à ce bulletin un acompte de 50 % du total TTC par chèque à l'ordre de la CCI Bourgogne Franche-Comté**

**Le chèque ne sera encaissé qu'au 03/01/2018**

**J'accepte les conditions de participation à la mission ci-après.**

Le ....., à .....

Cachet et signature



## I. Organisation de la prestation

I.1. La prestation proposée par CCI International Bourgogne a pour objectif de mettre en contact les responsables d'entreprises françaises ou bien les membres d'un pôle d'excellence ou de compétitivité avec des partenaires étrangers en vue de l'établissement et/ou la consolidation d'un courant d'affaires à l'international ou simplement en vue d'une prise d'information. CCI International Bourgogne détient un savoir-faire en matière de recherche de partenaires, de mise en relations d'entreprises et d'organisations de rendez-vous avec des prospects, a déjà contribué à la réalisation de missions de prospection commerciale et dispose via ses conseillers géographiques et ses partenaires, d'une expertise pays reconnue.

I.2. CCI International Bourgogne est une entité portée administrativement par la CCI de Région Bourgogne (Place des Nations Unies 21070 Dijon CEDEX). Toutes les factures seront émises et encaissées par la CCI de Région Bourgogne. Les éventuels remboursements ou avoirs seront également effectués par la CCI de Région Bourgogne.

I.3. La prestation de CCI International Bourgogne inclut l'ensemble des frais d'organisation à savoir :

- les dépenses telles que précisées dans l'offre et le bon de commande
- les frais de mission du(es) collaborateur(s) de CCI International Bourgogne

I.4. Dans la prestation de CCI International Bourgogne ne sont pas inclus sauf mention spécifique dans le bon de commande :

- Les transports internes et les frais de restauration non prévus au programme
- La participation d'une deuxième personne pour la même entreprise
- Les assurances : accidents, bagages, rapatriement, envoi d'échantillons
- Les frais éventuels d'acheminement de documentation et/ou d'échantillons, le dédouanement de ces derniers et les frais d'excédent de poids
- Frais de repas, transports locaux
- Les dépenses personnelles
- Les frais d'interprétariat non prévus

## II. Conditions de participation et de paiement

II.1. Les prestations rendues par CCI International Bourgogne font l'objet d'une offre commerciale diffusée aux entreprises fixant de manière détaillée les conditions financières de leur participation.

II.2. Les entreprises confirment leur participation en retournant à CCI International Bourgogne (Place des Nations Unies 21070 Dijon CEDEX) :

- Le bon de commande dûment complété et signé par une personne autorisée dans l'entreprise
- Un acompte de 50% du montant TTC de la prestation
- Un acompte d'un montant différent pourra être demandé ou l'intégralité du paiement si il s'agit d'un montant inférieure à 600€ TTC à la commande. Dès lors, CCI International Bourgogne accusera réception de la commande, confirmera son accord et retournera à l'entreprise une facture acquittée correspondant à la somme reçue.

II.3. Les conditions financières et techniques de la prestation n'engagent CCI International Bourgogne que si le bon de commande et l'acompte sont retournés avant le délai précisé sur le bon de commande.

II.4. La réception des pièces indiquées en II.2 constitue la condition impérative du démarrage de la prestation par CCI International Bourgogne.

II.5. La réception par CCI International Bourgogne du bon de commande rend exigible l'intégralité des sommes dues.

Le droit aux subventions est soumis à des conditions d'éligibilité indiquées dans l'offre Il appartient à l'entreprise de vérifier son éligibilité. Toute déclaration erronée peut exposer l'entreprise à une demande de remboursement de la subvention indûment reçue.

II.6. A l'issue de la prestation, CCI International Bourgogne émettra une facture définitive, mentionnant le prix total de la mission, diminué du montant de l'acompte versé et des possibles variations entre le coût prévisionnel et réel de la mission.

II.7. A défaut de paiement de la facture définitive à la date prévue CCI International Bourgogne se réserve le droit d'appliquer des pénalités de retard au taux légal. En outre, conformément aux stipulations de l'article L441-6 du code de commerce, toute entreprise en situation de retard de paiement sera de plein droit débitrice, à l'égard de CCI International Bourgogne, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, de 40€.

## III. Information et confidentialité

III.1. Pour la bonne réalisation de la prestation décrite ci-dessus, le client s'engage à transmettre à CCI International Bourgogne toutes les informations commerciales nécessaires à l'organisation (tarifs, prix, diagnostic de préparation ect ...). Le client précisera si ces documents sont transmis à titre confidentiel ou s'ils sont destinés à être émis aux partenaires potentiels.

III.2. CCI International Bourgogne s'engage à prendre les mesures nécessaires, notamment vis-à-vis de son personnel, pour que soient maintenus confidentiels les informations et documents de toute nature, relatifs au client, qui lui sont communiqués pour ou à l'occasion de la réalisation de la prestation. De la même manière, il s'oblige à traiter comme strictement confidentiels les résultats de sa prestation sauf autorisation spéciale ou écrite du client.

III.3. CCI International Bourgogne pourra mentionner le nom du client dans ses références commerciales.

## IV. Conditions d'annulation de la prestation

IV.1. Du fait de CCI International Bourgogne Postérieurement à la diffusion de la proposition commerciale et quelles qu'en soient les causes, CCI International Bourgogne se réserve le droit d'annuler ou de reporter la prestation une information écrite sera adressée aux sociétés inscrites et leur acompte sera remboursé, à l'exclusion de tout dommage et intérêts supplémentaires.

IV.2. Du fait du client

En cas d'annulation de sa commande, CCI International Bourgogne, à sa seule initiative, sera en droit :

- Soit de conserver l'acompte
- Soit les frais engagés sont d'un montant supérieur à l'acompte, auquel cas, l'intégralité de ceux-ci sera facturée à l'entreprise

## V. Assurances

CCI International Bourgogne n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne les risques, dommages, accidents de toute nature pouvant survenir à l'occasion de la mission. La société est invitée à souscrire toutes les assurances nécessaires à ce sujet.

## VI. Droit applicable/Attribution de juridiction

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige le tribunal de commerce de Dijon sera seul compétent.